

Dans le bulletin n°3 de juillet 2009 nous avons parlé d'un oupianais célèbre et méconnu: Gustave Rouanet. Grâce à un lecteur assidu nous avons pu trouver de plus amples informations concernant ce personnage sur le site internet de l'Assemblée Nationale (base de données historiques des anciens députés). Nous avons pu aussi lui donner un visage grâce à ce même site et le prêt d'une lithographie de 1902 signée Noël Dorville.



Gustave, Armand ROUANET

Né le 14/08/1855 à Oupia (Hérault)

Décédé le 11/02/1927 à Paris

Mandats à l'Assemblée Nationale ou à la Chambre des Députés

03/09/1893 - 31/05/1898: Seine - Radical-socialiste

08/05/1898 - 31/05/1902: Seine - Radical-socialiste

11/05/1902 - 31/05/1906: Seine

06/05/1906 - 31/05/1910: Seine - Socialistes unifiés

08/05/1910 - 31/05/1914: Seine - Parti socialiste

Biographie extraite du dictionnaire des parlementaires français de 1889 à 1940 (J. Joly)

Né le 14 août 1855 à Oupia (Hérault), mort le 11 février 1927 à Paris.

Député de la Seine de 1893 à 1914.

Fils d'un proscrit du 2 décembre, Gustave Rouanet s'engage dès la fin de ses études secondaires faites au lycée de Narbonne. Mais, ayant tenu des propos révolutionnaires, il est envoyé aux bataillons d'Afrique sous le gouvernement du 16 mai 1877. A son retour, il fait du journalisme et collabore à l'Emancipation sociale de Narbonne. Lors des grèves du bassin houiller, en 1881, il milite dans le Gard et écrit de violents articles dans la presse socialiste de Paris. Il est condamné à la prison par le tribunal d'Alais et purge sa peine à Paris. Disciple, puis secrétaire de Benoît Malon, il collabore à la Revue socialiste dont il devient plus tard le directeur. Il avait également écrit des articles dans le Cri du Peuple de Jules Vallès, la Petite République et dans l'Humanité dont il fut quelque temps rédacteur en chef.

En 1890, il devient conseiller municipal de Paris pour le quartier de Clignancourt.

Elu en 1893 député de la Seine dans la 2ème circonscription du XVIIIe arrondissement de Paris, au second tour, par 7 093 voix sur 13 344 votants, il est réélu en 1898, au second tour, par 9 858 voix sur 17 039 votants, puis le 11 mai 1902, toujours au second tour, par 10 248 voix sur 19 445 votants. Enfin, le 6 mai 1906 et le 8 mai 1910, il remporte encore la victoire par 11 498 voix sur 20 860 votants et 8 768 voix sur 17 731 votants.

Au parlement, il déploie une grande activité en participant à diverses commissions, en déposant de nombreuses propositions de loi et en interpellant fréquemment le gouvernement. Il se distingue par la vivacité de ses réparties et ses mots à l'emporte pièce.

Il est membre des commissions des postes et télégraphes, des affaires extérieures, des pensions civiles, de la commission d'enquête sur les mines et de celle relative à la séparation des Eglises et de l'Etat; il est également rapporteur de la commission d'enquête sur l'affaire de Panama en 1897.

Ses propositions de loi sont variées: les unes tendent à perfectionner le mécanisme des sociétés de secours mutuels et des assurances sociales, à supprimer les décorations; d'autres concernent les chemins de fer et les incompatibilités attachées aux fonctions de préfet de police. Il défend ses idées également hors du Palais Bourbon par la publication d'ouvrages tels que Les Complicités de Panama en 1893 et Les Juifs de Roumanie en 1902.

Mais en 1914 il est battu aux élections générales par Charles Bernard, socialiste, qui obtient 9 542 voix au second tour contre 9 112 à Gustave Rouanet.

Il meurt à Paris treize ans plus tard, le 11 février 1927, âgé de 71 ans.